

Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées du Vendredi 22 mars 2013 à 18 h

Présents: Dr Henri SAINT JEAN (Président), Mmes Claude TROTOT, Marie-Carmen GONZALEZ et M.M Henri JANOT, Pantxo AMESTOY, Jean-Jacques LASSUS (Conseillers municipaux) , Mme Yvette HEGUY et M. Jean CAPDEVILLE (Représentants des usagers).

Absents ou excusés: Mme Annie HERNANDORENA (1ère adjointe)

M. Jean CAPDEVILLE est désigné comme rapporteur et secrétaire de séance.

Ordre du jour:

Le Dr Henri SAINT JEAN, ouvre la séance.

- Il fait un tour d'horizon sur les réalisations et informations :

L'accessibilité des tribunes du stade est actuellement au point mort et sera réétudiée au moment des travaux de construction des nouveaux vestiaires.

Pour ce qui est du mur à gauche, l'accès par le haut est possible, mais par le bas, il faut que la personne handicapée soit déposée par un véhicule qui devra aller se garer plus loin à moins que l'espace devant l'accès technique soit libre, ce qui est rare.

Henri JANOT informe la commission sur le fait que les travaux de mise aux normes des WC d'Arnaga sont en cours et que pour ceux de la piscine et du mur à gauche sont terminés.

Henri SAINT JEAN fait état des dernières directives gouvernementales confirmant la mise en place de l'accessibilité pour 2015 (ce qui était prévu depuis 2005). Toutefois, le rapport de la sénatrice Champion émet quelques réserves sur cette réalisation dans les délais car nombre de commune commencent à peine à étudier la question.

On note une très mauvaise prise en charge de l'accessibilité dans les transports (bus, trains...)

Henri JANOT informe la commission que la commission des travaux a budgété une somme de 200000 € sur les exercices 2014-15-16 consacrée à la mise aux normes d'accessibilité.

- Présentation du Power Point réalisé par Jean Jacques LASSUS qui a mixé les différentes enquêtes.

La commission apporte quelques précisions et valide le Power Point qui sera présenté à la municipalité.

La séance est levée à 20h30.

La prochaine réunion de la commission est fixée à octobre 2013 (date à définir).